



Des Milliards Fraudaient à tous les Gardien d'immeuble

Par **JPierre38**, le **21/03/2015** à **10:41**

Jean-Pierre xxxxxx
36, Allée xxxxxx
xxxxx xxxxxx
tél: 06xxxxxxxx

Bonjour Madame, Monsieur je vous demande si l'on peut m'expulser de mon appartement sachant qu'il y a une procédure prud'homale en cour et vous pourrez vous en faire un avis en lisant le courrier ci dessous.

Bonjour j'étais Gardien d'immeuble au 36 Allée xxxxxx xxxxx xxxxxx et j'ai découvert que le syndic xxxxxx ne me donner pas les primes qui sont écrits noir sur blanc dans les conventions collectives, mais qu'il ne soumettais pas aussi l'avantage en nature ce qui représenter un manque à gagner de 1 000 euros par moi et cela depuis plus de 7 ans et se syndic gère plus de 200 gardien en Rhône alpes, c'est aussi un manque pour eux.

Alors je vous informe à vous les Gardiens de toutes la FRANCE ils vous manque au moins près de milles euros par moi.

Ce n'est pas tous les syndic de FRANCE ne donne pas aussi les primes d'ancienneté aux salariées qui travail dans les bureau, c'est un manque à gagner pour des milliers de salariées mais aussi un manque dans les caisses publics.

Une semaine après avoir assigné le syndic au prud'homme l'appartement de fonction a étai entièrement saccager et il ont mi plus de six moi pour réparer l'appartement à 70%.

Je fais le forcing en restant dans l'appartement et le syndic à demander un ordre d'expulsion et je resterez même si je doit mourir, j'en appelle à tous les gardien de FRANCE pour me soutenir et que l'on récupère notre dut afin d'avoir un meilleur salaire mais aussi une retraite décente.

Et se n'est pas encore fini car en première instance se trouver une personne d'une agence immobilière et au lieu de toucher près de 60 000 euros ils ont fais une erreur comme par hasard, j'ai donc fais appelle.